Indivision POURCELOT Louis et Monique Chez M. POURCELOT Claude 55 Grande Rue 70130 FRETIGNEYET VELLOREILLE

> Madame la Présidente Communauté de Commune des Monts de Gy 2 Rue du Grand Mont 70700 GY

Objet: Revision du PLUI

Madame La Présidente

Nous vous demandons par la présente, des modifications sur le PLUI de Fretigney et Velloreille à savoir :

- Parcelles A 611 A 66 au chemin de Grandvelle
 Le bâtiment situé sur la parcelle A 611 est très important (habitation et ancienne partie agricole).
 Cette maison pourrait devenir un ensemble regroupant plusieurs logements locatifs. Afin d'optimiser le bâti, il conviendrait qu'une bande de terrain d'environ 4 à 5 mètres située sur la parcelle 66 classée aujourd'hui en 1AUr soit rattachée à la zone UBr comme la parcelle A 611.
 Cette nouvelle classification permettrait de créer des ouvertures cöté Est, pour les futurs logements ainsi qu'un chemin d'accès.
- Parcelle 66 supprimer la classification 1AUr. Par contre autoriser une bande constructible le long de la route de Recologne.
- Parcelle ZV 4 Verdot
 Autoriser une bande constructible le long de la route de Gray.

Nous espérons que ce courrier retiendra toute votre attention et vous demandons de bien vouloir l'inclure dans le cahier de doléances ouvert en mairie.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Fretigney le 9 décembre 2024

Anne Marie Pourcelot

Claude Pourcelot

Sylvie Noly

Isabelle Pourcelot

Julien Pourcelot

Sylvain Pourcelot

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département : HAUTE SAONE

Commune:

FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE

Section : A Feuille : 000 A 04

Échelle d'origine : 1/1250 Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 20/01/2025 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :

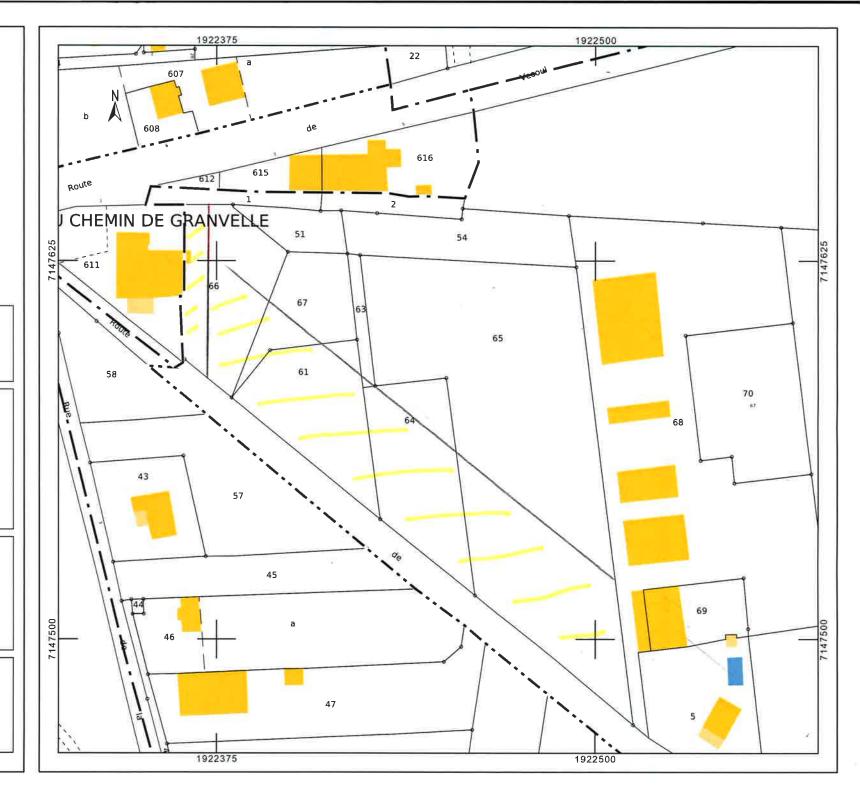
LURE

Centre des Finances Publiques 21 Rue de Bourdieu 70204

70204 LURE Cedex tél. 03.84.62.41.00 -fax sdif70@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr ©2022 Direction Générale des Finances Publiques



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré HAUTE SAONE par le centre des impôts foncier suivant : LURE EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune: Centre des Finances Publiques 21 Rue de FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE Bourdieu 70204 70204 LURE Cedex tél. 03.84.62.41.00 -fax sdif70@dgfip.finances.gouv.fr Section : ZV Feuille: 000 ZV 01 Échelle d'origine : 1/2000 Cet extrait de plan vous est délivré par Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 20/01/2025 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques 1921700 366 Rosières des 243 rurat Chemin 245 244 29 28 27 26 186 185 MALPOMMIER 153 187 188 157 247

1921700

1921600

Indivision POURCELOT Louis et Monique Chez M. POURCELOT Claude 55 Grande Rue 70130 FRETIGNEYET VELLOREILLE

> Madame la Présidente Communauté de Commune des Monts de Gy 2 Rue du Grand Mont 70700 GY

Objet: Revision du PLUI

Madame La Présidente

Nous vous demandons par la présente, des modifications sur le PLUI de Fretigney et Velloreille à savoir :

- Parcelles A 611 A 66 au chemin de Grandvelle
 Le bâtiment situé sur la parcelle A 611 est très important (habitation et ancienne partie agricole).
 Cette maison pourrait devenir un ensemble regroupant plusieurs logements locatifs. Afin d'optimiser le bâti, il conviendrait qu'une bande de terrain d'environ 4 à 5 mètres située sur la parcelle 66 classée aujourd'hui en 1 AUr soit rattachée à la zone UBr comme la parcelle A 611.
 Cette nouvelle classification permettrait de créer des ouvertures cöté Est, pour les futurs logements ainsi qu'un chemin d'accès.
- Parcelle 66 supprimer la classification 1AUr. Par contre autoriser une bande constructible le long de la route de Recologne.
- Parcelle ZV 4 Verdot
 Autoriser une bande constructible le long de la route de Gray.

Nous espérons que ce courrier retiendra toute votre attention et vous demandons de bien vouloir l'inclure dans le cahier de doléances ouvert en mairie.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Fretigney le 9 décembre 2024